

DONNER DU SENS AUX BREVETS

Les limites de la recherche

Fabienne MONFORT-WINDELS

Responsable Information et veille, Sirris

▪ Les bases de données de brevets et les outils associés permettent de trouver de nombreuses informations, mais ils ont leurs limites. Les limites intrinsèques sont liées à la non brevetabilité de certaines inventions, au secret qui entoure d'autres, aux délais de non-divulgation... D'autres limitations proviennent du chercheur : objectifs de la recherche mal définis, sujets mal posés, vocabulaire inadéquat, nom des déposants sous des formes multiples, recherche limitée à quelques mots clés, pas de recherche dans les classifications... Les recherches dont le résultat peut avoir une incidence importante seront confiées à des spécialistes.

▪ Octrooidatabanken en de instrumenten die daarmee verband houden maken het mogelijk om veel informatie te vinden, maar ze hebben hun beperkingen. De intrinsieke beperkingen zijn verbonden aan de niet-octrooieerbaarheid van sommige uitvindingen, met de geheimhouding die andere omringt, met de termijnen van niet-verspreiding... Andere beperkingen zijn te wijten aan de opzoeker: slecht gedefinieerde doelstellingen, slecht gekozen onderwerpen, ongeschikte woordenschat, naam van de deponenten onder veelvoudige vormen, opzoe-king beperkt tot enkele sleutelwoorden, geen opzoeking in de rangschikkingen... De onderzoeken waarvan het resultaat een belangrijk impact kan hebben zullen aan specialisten toevertrouwd worden.

Les limites intrinsèques aux outils

Avant d'entamer une recherche dans les bases de données de brevets, il faut garder en mémoire que tout n'est pas breveté. Certaines inventions sont gardées secrètes, d'autres au contraire sont publiées dans la littérature classique.

Les recherches ne doivent donc pas se limiter aux brevets. La littérature non-brevet continue à jouer un rôle essentiel, notamment en médecine, informatique, biotechnologie.

Entre le moment où le brevet est déposé et le moment où il est publié, il y a une période de secret de 18 mois qui le rend inaccessible. Entre sa publication et son apparition dans les bases de données, il y a généralement aussi un délai administratif.

Les bases de données disponibles ont leurs limites en terme de contenu (période couverte, pays concernés, contenu...) qu'il importe de vérifier. Ainsi, certains abrégés ne sont pas traduits en anglais ou sont inexistant : ils n'apparaissent donc pas dans une recherche standard.

Certains documents publiés dans des alphabets tels que le cyrillique ou le grec ne permettent pas l'accès à certains champs (nom du déposant, de l'inventeur...).

Tous les outils – et spécialement les bases de données gratuites – présentent des restrictions quant au nombre de critères de recherche et aux opérateurs fonctionnels.

Les limites liées à la recherche

Parmi les erreurs les plus fréquentes relevées par Sirris dans les recherches effectuées par des non-spécialistes, on retrouve quelques points récurrents :

- Les objectifs sont mal définis : on ne réalise pas un état de l'art comme une recherche d'antériorité : le niveau d'exhaustivité visé n'est pas le même !
- Le sujet est mal posé. Ainsi, par exemple, si on recherche des dispositifs de mesure d'épaisseur d'un dépôt métallique, il n'est pas nécessaire de mentionner que le revêtement est galvanique ou électrodéposé. Ceci restreint les recherches alors qu'un tel système de mesure est valable quel que soit le procédé de dépôt.
- Le vocabulaire n'est pas adéquat par rapport au sujet traité : maturation, polymérisation, durcissement, vulcanisation... n'ont pas exactement la même signification. Attention aux traductions littérales : un cylindre peut effectivement être dit "cylinder", mais aussi "drum", "roll" (laminoir), "barrel" (pompe), etc. Les classifications internationales sont disponibles en français et en anglais et peuvent ainsi servir de lexique pour trouver des traductions précises de vocabulaire très technique. Attention aussi aux particularités linguistiques : on peut trouver "motorisation" comme "motorization" (dans *Espacenet*, il est possible d'utiliser la troncature "motori#ation").
- Les noms des déposants posent souvent problème : abréviations non connues dans la base de données, abréviations communes à plusieurs sociétés, évolution de la structure

de la société et de ses filiales, noms différents pour une même société. Ainsi, on trouve aussi bien "ATT", "American Telephone and Telegraph", "American Teleph & Telegr Co", "AT&T Corp", "... Les brevets du TWI sont parfois répertoriés sous cette abréviation, parfois sous "The Welding Institute"...

- Les mots-clés sont souvent trop restrictifs.

Exemple : Ainsi, si on veut retrouver le brevet qui couvre le flacon orientable de la figure 1, développé chez Sirris pour la société Plastiflac, on cherchera en vain avec des mots tels que "fla-



Fig. 1 : Le flacon ...

con" ou "bouteille", puisque l'objet est dénommé "dispositif de transfert de fluide" ou "manchon" (voir fig. 2).

- Souvent les personnes inexpérimentées organisent leur recherche autour de mots clés, mais omettent le critère "codes de classification" qui permet pourtant de mieux cerner la recherche, et d'éviter beaucoup d'erreurs. Ils

sont moins subjectifs et donnent accès à un plus grand nombre de documents (ceux qui n'ont pas d'abrégié).

Dans l'exemple ci-dessus, le code de classification B65D25/46B indique qu'il s'agit d'un "emballage rigide ou semi-rigide avec col télescopique ou rétractable, et plus précisément d'une bouteille avec une portion flexible où un col peut se plier entre une position de versage et une de non versage".

(54) **Dispositif de transfert de fluides**

(57) L'invention concerne un dispositif de transfert de fluides comprenant un manchon (1) pourvu d'une extrémité amont (1a) d'alimentation et d'une extrémité aval (1b) d'évacuation éventuellement obturée par un bouchon (3).

caractérisé en ce que ledit manchon (1) est orientable dans toutes les directions et de façon stable, remanente et réversible, en étant formé d'une succession de segments articulés (11, 12, 13, ...), constitués, d'une paroi aval rigide (11b, 12b, 13b, ...) et d'une paroi amont (11a, 12a, 13a, ...) élastiquement déformable, susceptible de s'escamoter, au moins partiellement, sous ladite paroi aval pour permettre par déclat, la compression et/ou la flexion dudit manchon (1).

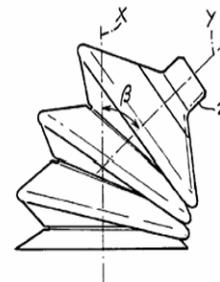


Fig. 2 : ... et le brevet.

Une bonne stratégie de recherche consiste à combiner des mots-clés et des codes de classification.

Même si aucune recherche n'est exhaustive, il importe de confier celles dont le résultat peut avoir une incidence importante à des spécialistes. Le coût d'une telle recherche est généralement fonction de la complexité et du degré d'exhaustivité souhaité.

Fabienne Monfort-Windels
Sirris
Rue du Bois Saint-Jean, 12
4102 Ougrée
fabienne.windels@sirris.be

Février 2009